

A Linkebeek, un échevin MR payé au noir



[Mélanie Geelkens](#) Journaliste

08/03/18 à 13:20 - Mise à jour à 13:24

[Du Le Vif/L'Express du 08/03/18](#)

A Linkebeek, entre 2012 et 2014, Paul Sedyn, un échevin libéral non nommé, a été payé par ses collègues sans être déclaré. Il est ensuite devenu l'attaché parlementaire de Damien Thiéry, député fédéral MR et bourgmestre jamais reconnu de la commune à facilités. Sauf qu'il ne travaillait pas pour la Chambre, mais toujours comme échevin. Du travail au noir au détournement d'argent public...



Damien Thiéry jouit, à la Chambre, des services d'un attaché parlementaire très... discret. © FILIP DE SMET/BELGAIMAGE

Un faux attaché parlementaire rémunéré comme faux échevin dans une commune faussement néerlandophone mais pas vraiment francophone. Rien n'est simple, à Linkebeek ! Un sac de noeuds communautaires où il faut pourtant s'enfoncer pour comprendre l'origine de ce qui ressemble beaucoup à une affaire d'emploi fictif, mêlée de travail au noir et de détournement de fonds publics.

Dans cette entité flamande où 80 % des 4 700 habitants parlent français, il n'y eut, pendant longtemps, pas de bourgmestre officiel. Le député fédéral MR (et ex-FDF/DéFI) Damien Thiéry essaya, toutefois. Par tous les moyens, puisque le résultat des scrutins ne suffisait pas : recours multiples au Conseil d'Etat, élections anticipées en 2015, plainte européenne... Dix ans de combat, sans résultat. L'intransigeance des ministres flamands de l'Intérieur successifs (en particulier de l'actuelle, la N-VA Liesbeth Homans) n'aida pas.

Entre 2007 et juillet 2017, le collège communal dut par conséquent se passer de l'un de ses échevins. Telle est la règle dans les communes à facilités : tant qu'un bourgmestre n'y est pas nommé, il prend la place d'un échevin. Linkebeek avait toutefois trouvé la parade, en demandant à un conseiller communal de filer un coup de main sur certains dossiers.

Le dernier à avoir exercé cette " fonction " fut le MR Paul Sedyn (MR), officieusement en charge des travaux publics entre 2012 et l'été 2017. Sympa de sa part ? L'intéressé n'a pas travaillé bénévolement. Les échevins officiels (Damien Thiéry, Yves Ghequière et Valérie Geeurickx) avaient accepté de reverser chacun entre 200 et 300 euros par mois à leur aidant. Entre 2006 et 2012, deux autres élus (Donatienne Croonenberghs et l'Ecolo Franklin Audag) avaient bénéficié du même mécanisme. Une idée, paraît-il, de Damien Thiéry. Celui-ci confirme qu'un " mécanisme de solidarité " a bien été mis en place " pour contourner la politique flamingante ". Mais il se cabre à l'évocation des montants. " Je n'ai pas à m'exprimer là-dessus. Puis, il faudrait déjà trouver des preuves que de l'argent a été versé [...] Et même s'il y a eu des versements, c'est à titre privé, car dans les petites communes, les échevins ont un travail à côté. " Ses deux collègues en ont effectivement un, dans le secteur privé. Mais le sien - député fédéral - est rémunéré par des deniers publics...

Car cette solidarité a beau être sympathique, elle n'en reste pas moins illégale. Du travail au noir : aucune cotisation sociale n'a été prélevée à la source et ces sommes n'ont apparemment pas été déclarées en amont. D'ailleurs, Paul Sedyn nie les avoir jamais touchées. Des versements bancaires mensuels ont pourtant été effectués. Il aurait été initialement convenu que Paul Sedyn rembourse, une fois que Damien Thiéry aurait été nommé bourgmestre et que le gouvernement flamand, fautif, aurait dû rembourser rétrospectivement ses émoluments d'échevin. Ni la rétrocession, ni la nomination ne se produiront.

Dès 2014, Damien Thiéry trouva une autre solution : il engagea Paul Sedyn comme attaché parlementaire. Le député fédéral venait alors de quitter le FDF où, selon lui, il n'avait jamais pu bénéficier d'un assistant, le parti se les arrojant tous. Mais au MR, sa nouvelle famille politique, il eut le droit d'embaucher. Paul Sedyn bossa donc pour lui d'abord à temps plein (un job à environ 41 000 euros par an), puis à mi-temps.

J'ai été en charge depuis 2010 des travaux publics, de l'environnement, de la propreté et du patrimoine communal jusqu'au mois d'août 2017. Mon ambition était d'œuvrer pour le bien-être des Linkebeekoïis, tous âges confondus. Voici quelques exemples pour 2017: le symbolique **Peter Pan a été rénové** et mis en conformité du point de vue sécurité, il permettra aux asbl ou autres de réaliser des projets et d'avoir un endroit accueillant dans cet écrin de verdure qu'est la ferme Holleken. Le **remplacement des châssis** a aussi été réalisé à la ferme Holleken, au Peter-Pan, à la maison Lismonde et à l'école afin d'allier confort et économie. À l'**école communale** justement, outre l'installation des citernes à eaux de pluie, il faut savoir que toute la toiture du bâtiment principal a été isolée afin entre autre de limiter le coût du chauffage. La mise en conformité du système d'incendie a aussi été réalisée à l'école, de manière à protéger nos bâtiments et surtout nos enfants. Par ailleurs, afin de se mettre en phase avec un environnement de meilleure qualité et durable, la commune s'est dotée d'un **désherbeur thermique** à vapeur d'eau afin de ne plus utiliser des produits « phyto » pour la destruction des mauvaises herbes. L'acquisition d'un **broyeur de végétaux** et de branches a été monté sur un nouveau tracteur « multifonctions » et permet de mettre le mulch aux pieds des massifs taillés; il s'agit aussi d'une alternative économique et écologique qui permet de faire des économies en évitant d'évacuer les déchets verts.

Paul Sedyn,
En charge des travaux publics de 2010 à août 2017



Du changement dans la politique de L'OR BLEU !

Vous aurez tous appris que Linkebeek s'est vu contrainte de changer de partenaire pour la distribution et l'évacuation de l'eau sur tout le territoire de la commune. L'opération a été réalisée fin de l'année 2017 après plus de six mois de tractations et est officielle depuis le début de l'année 2018. Notre fournisseur est devenu **FARYS - TMVW**.

Cette situation est la conséquence de la décision des communes du brabant flamand de vouloir à tout prix ne plus avoir à traiter la distribution et l'assainissement des eaux avec la région bilingue de Bruxelles Capitale, et donc de se retirer de **Vivaqua**. Cette stratégie de repli sur soi imposée par certaines communes flamandes a entraîné les autres communes dans leur sillage. C'est une **décision purement communautaire**, même si personne n'ose le dire pour l'instant. Les communes à facilités n'ont eu d'autres solutions que de suivre le mouvement. Certains semblent aujourd'hui jouer aux apprentis sorciers en déposant un recours en annulation de cette décision. Si ce recours devait aboutir, il s'en suivrait le risque de voir votre facture d'eau doubler, ce que nous ne pouvons ni voulons accepter. La situation n'est pas idéale, mais seul l'intérêt de la population a été pris en compte pour réaliser ce transfert. Ce fût une décision difficile et la négociation du dossier fût très complexe et délicate. En jeu, 1.300.000€ à charge de la commune et donc du citoyen.

Ce qu'il faut retenir de **cette opération**, c'est qu'elle **garantit le meilleur prix de l'eau** pour tous les Linkebeekoïis, et que la charge communale a été épargnée. Il n'en reste pas moins que les communes flamandes ont opté pour un repli identitaire, emmenant avec elles toutes les communes à facilités. C'est manifestement dans l'ère du temps. Il faudra donc rester très attentif.

Damien Thiéry,
En charge de la politique de l'eau

Ni vu ni connu

Sauf que personne, à la Chambre, n'a jamais vu Paul Sedyn, ni entendu parler de lui, y compris au sein du groupe MR. Dans le listing, la case " collaborateurs " à côté de son nom est vide. Normal, réplique Damien Thiéry : " Son contrat prévoit qu'il peut

travailler de chez lui, ou de la commune. " Pour faire quoi ? " Vous n'avez qu'à demander à Damien Thiéry ", rétorque Paul Sedyn. Avant de préciser : " Etant architecte paysagiste, je m'occupais de dossiers relatifs à l'environnement et à l'aménagement du territoire. " Son patron confirme qu'il faisait appel à lui pour des conseils concernant des dossiers où santé et environnement s'entrecroisent, " comme celui du glyphosate ". Une tâche sans doute peu harassante. Sur les nombreux dossiers dans lesquels Damien Thiéry est impliqué de près ou de loin (234 documents où le député est signalé comme auteur, signataire ou rapporteur sur le site de la Chambre, avec des doublons), seuls cinq concernent l'environnement. Au sens large : proposition de résolution sur la Cop 21 à Paris, respect de la diversité dans l'Antarctique... Et une (seule) sur le glyphosate.

Damien Thiéry reconnaît surtout que Paul Sedyn le " déchargeait " de certaines compétences communales, sans quoi il n'aurait pu se consacrer pleinement à son poste de député fédéral. Tant pis si la Chambre paie un collaborateur pour effectuer des missions communales... " Vous allez trop loin, s'énerve Damien Thiéry. De toute façon, je suis couvert. " Par qui ? " Désolé, je n'aurais pas dû dire ça. Disons que j'ai posé des questions pour savoir si ça posait souci ou pas. " Il prétend avoir les preuves qu'il ne s'agissait pas d'un emploi fictif, mais refuse de nous les donner. " J'arrête de répondre à vos questions ", lance-t-il avant de raccrocher. Le MR, pour sa part, n'a pas donné suite à notre demande de réaction. D'autres élus estiment qu'il n'y a pas là matière à scandale, car le métier d'attaché parlementaire est souvent dévoyé.

En juillet 2017, la saga communautaire linkebeekoise a enfin trouvé un épilogue. Valérie Geeurickx (indépendante) a été nommée bourgmestre, permettant au poste d'échevin officieux de s'officialiser. Il est revenu à Pasquale Nardone (PS), pas à Paul Sedyn, son score aux élections anticipées de 2015 étant moins bon qu'en 2012. Pourtant, le libéral a continué à être rémunéré comme attaché parlementaire jusqu'à fin janvier 2018. Sans plus aucune tâche communale à soulager. Sans doute a-t-il dédié la durée de son préavis à l'approfondissement de ses connaissances sur la COP 21 et la diversité environnementale dans l'Antarctique.